

TELEGRAMME EN DATE DU 13 MARS 1949 ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE MEDIATEUR PAR INTERIM POUR LA PALESTINE  
AU SUJET DES OPERATIONS MILITAIRES QU'AURAIENT EFFECTUEES  
LES FORCES ISRAELIENNES DANS LE SUD DU NEGEB

J'ai l'honneur de transmettre au Conseil de sécurité des renseignements complémentaires concernant l'activité militaire dans le sud du Negeb que j'ai déjà mentionnés dans ma communication S/1285. Les observateurs des Nations Unies sont sur place et enquêtent sur les lieux, mais, en raison de l'insuffisance des moyens de transport et de communications dans cette région, je n'ai pas encore reçu de compte rendu et je ne puis donc soumettre au Conseil un rapport définitif sur cette question à l'heure actuelle.

Un observateur des Nations Unies qui a recueilli la majeure partie de ses renseignements auprès de la Légion arabe à Akaba, fait savoir que les forces israéliennes ont occupé Umm Reshresh situé à l'intérieur des frontières palestiniennes sur le golfe d'Akaba au cours de l'après-midi du 10 mars avec deux jeeps et un gros camion affecté au transport de troupes. Le même jour, trois heures plus tard, quatorze autres véhicules israéliens sont arrivés dans ce village. On estime à 150 hommes et 25 véhicules les effectifs de la garnison israélienne installée à cette date à Umm Reshresh. Nous n'avons encore aucune confirmation d'un rapport selon lequel les forces israéliennes se seraient rendues à Umm Reshresh par une route située en territoire égyptien, qui va de Jerasa Kuntilla (MR 119340) à Rasen (MR 136890).

Les milieux israéliens compétents confirment officiellement l'occupation de Umm Reshresh.

Le 10 mars également, l'observateur a vu deux avions de liaison israéliens qui survolaient les environs de la frontière entre la Palestine et la Transjordanie à la cote MR 155920, au sud-est du poste de police de Ein El Ghidyan.

On a observé le 11 mars au matin, une colonne israélienne composée de six jeeps et de dix véhicules lourds qui remontait de Umm Reshresh

RECEIVED Long de l'Oued Araba.

MAR 28 1949

L'observateur déclare aussi que de nombreux réfugiés, venant de la zone palestinienne, traversent la frontière pour se rendre dans la ville d'Akaba.

Le seul fait de guerre signalé jusqu'ici est l'échange de coups de feu entre la Légion arabe et des éléments israéliens dans les environs de Gharm avant la signature de l'accord de suspension d'armes, le 11 mars. Au cours de ce bref engagement, un véhicule blindé de la Légion arabe a été mis hors de combat. Les autorités israéliennes m'ont fait savoir que cet incident a eu lieu du côté palestinien de la frontière avec la Transjordanie.

J'ai invité officiellement les délégations israélienne et transjordanienne actuellement à Rhodes à faire savoir à leurs Gouvernements qu'une activité militaire de ce genre, qu'elle aboutisse ou non à des hostilités ouvertes, doit être considérée comme contraire aux dispositions de la trêve imposée par le Conseil de sécurité.

Je soumettrai très prochainement mon rapport définitif sur cet incident.

Ralph Bunche  
Médiateur par intérim